

*Questions orales*

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, le député feint d'ignorer certains faits fondamentaux et, en premier lieu, que les prix agricoles ne sont pas contrôlés à la sortie de l'exploitation agricole. Toutefois, tout le reste—le processus du transport, la commercialisation et ainsi de suite—l'est, et cela représente plus de 50 p. 100 du prix des aliments. De plus, un bon nombre des aliments consommés au Canada pendant l'hiver sont importés des États-Unis et du Mexique. Bien sûr, si la chute du dollar canadien a énormément stimulé notre secteur des exportations, nous sommes par contre obligés de payer plus cher les produits alimentaires que nous importons.

LES MESURES ENVISAGÉES POUR AMÉLIORER LE REVENU  
AGRICOLE

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de cette formidable concession qu'il a faite en admettant que ses politiques monétaires sont désastreuses et contribuent à faire grimper les prix des aliments.

J'ai maintenant une question à l'intention du ministre de l'Agriculture qui a la mine sombre et qui a plein de motifs d'être ainsi. Peut-il nous dire ce qu'il entend faire à propos des revenus agricoles qui contribueront, si on n'y remédie pas, à affaiblir la production nationale, et par la même occasion, nous dira-t-il ce qu'il est advenu de la supposée Conférence de la stratégie alimentaire autour de laquelle on a fait tant de bruit l'hiver dernier?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** S'il y a quelque chose qui me rend sombre, monsieur l'Orateur, ce sont certaines des faussetées que répand le député et la possibilité que certaines gens y prêtent foi. Le député a insisté sur les prix des aliments en sachant fort bien que des produits retenus pour établir l'IPC, comme le café, ont connu une hausse de 280 p. 100 l'an dernier. Les aliments importés ont affiché dans l'ensemble une hausse de 58 p. 100 en un an. Il s'agit d'aliments que l'on ne peut produire au Canada et provenant de régions tropicales ou semi-tropicales.

Quand le député parle des revenus des agriculteurs, l'un des groupes auxquels il s'en prend est un groupe idéal pour ceux qui luttent contre l'inflation. L'Office canadien de commercialisation des œufs a fait baisser en effet le prix des œufs de 3.4 p. 100 l'an dernier sans que les producteurs ne cessent pourtant de réaliser un profit raisonnable.

**M. McGrath:** L'homme ne vit pas que d'œufs.

LES PRÉVISIONS QUANT AUX PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances qui a déjà parlé de la faible valeur du dollar canadien. Comme nous le savons tous, cette baisse contribue à la hausse des prix, à laquelle le ministre a déjà fait allusion. A la page 4 du numéro d'avril de la Revue de la Banque du Canada, on affirme que les prix moyens à l'importation ont accusé en 1977 des hausses de près de 12 p. 100.

Les prix des aliments étant déjà très élevés au Canada, le ministre nous dirait-il si ses fonctionnaires ont déjà effectué une étude pour déterminer les fluctuations des prix des aliments en mai, juin et juillet? Devons-nous nous attendre à des

[M. McGrath.]

prix encore plus élevés, comme le prédisent de nombreux organismes commerciaux?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je ne peux dire avec précision ce qui arrivera, mais mon ministère a prévu un taux d'inflation moyen de 7 p. 100 en 1978. Comme cela arrive chaque année à la venue de l'été, il se produira une augmentation de la production canadienne de certains aliments qui entraînera une réduction de l'indice des prix à la consommation relatif à ces aliments. Par contre, durant l'hiver, nous devons compter sur des aliments importés et payer des prix plus élevés à cause de la faiblesse de notre dollar qui, soit dit en passant, s'est révélé extrêmement favorable à notre balance commerciale. Notre balance commerciale pour le mois de mars bat tous les records canadiens.

● (1422)

**M. Stevens:** J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si nous voulons ne pas dépasser le plafond de 7 p. 100 que nous nous sommes fixés pour cette année, les prix ne devront pas augmenter de plus de 6.4 p. 100 au cours du dernier trimestre, ce qui est très improbable. Comme on nous a appris aujourd'hui, à propos de nos réserves de changes, que le gouvernement a emprunté en tout 2.1 milliards de dollars pour protéger notre monnaie, le ministre peut-il dire combien nous devons payer en intérêts à l'étranger pour cet emprunt? Il ne faut pas oublier que, d'après la revue annuelle de la Banque du Canada publiée ce mois-ci nous avons déjà payé 2.4 milliards de dollars en intérêts à l'étranger en 1977, ce qui représente \$100 par habitant. Combien nous coûtera le nouvel emprunt dont on nous a communiqué le montant aujourd'hui?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, il ne nous coûtera pas trop cher. Si le député comprend le système, il sait que lorsque l'on emprunte de l'argent à l'étranger pour accroître les entrées de capitaux au Canada cela nous évite d'emprunter sur le marché intérieur. Lorsque nous empruntons au Canada, nous devons payer des intérêts, tout comme pour les emprunts à l'étranger. Le coût net d'un emprunt à l'étranger, est la différence entre les taux d'intérêts pratiqués de part et d'autre. Pour le moment, si nous empruntons sur le marché allemand, nous réaliserons en réalité une économie.

**M. Stevens:** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. C'est bien la première fois qu'un ministre fédéral des Finances prétend qu'il vaut mieux emprunter à l'étranger qu'au Canada. Compte tenu du fait que, comme nous l'a appris le ministre dans le communiqué qu'il a publié aujourd'hui, nous avons dû sortir 700 millions de dollars de nos réserves à cause de cet emprunt à l'étranger, le ministre peut-il nous dire s'il prévoit que cela contribuera à soutenir le dollar et où sont allés les 200 millions de dollars que nous avons perdus et qui ont été puisés à même les réserves du Fonds monétaire international?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je ne ferai pas de spéculation sur le niveau des fluctuations des réserves au cours du mois de mai. Nous annoncerons à la fin du mois quel est le montant, négatif ou positif, de la perte des réserves, et évidemment, l'honorable député le saura le premier mardi du mois de juin.